



europe.regionpaca.fr



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

Réunion technique POIA 2014-2020 Région Provence Alpes Côte d'Azur

Etat de la programmation, de la certification et de la mise en œuvre du programme

Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur

Direction des Affaires Européennes

30 novembre 2017



europe.regionpaca.fr



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

Maquette POIA 2014-2020

Taux moyen FEDER = 50% des cofinancements

Montants en Millions Euros

	%	M€
Axe 1: Protéger et valoriser les ressources alpines pour un développement durable des territoires de Montagne	64%	22
Objectif Spécifique 1 - Accroître la découverte estivale du massif par la valorisation du patrimoine naturel et culturel	52%	18
Objectif Spécifique 2 - Protéger la biodiversité et les continuités écologiques alpines	12%	4
Axe 2: Structurer et consolider la filière alpine de la transformation du bois pour la construction	18%	6
Objectif Spécifique 3- Accroître l'offre certifiée du bois d'œuvre alpin transformé localement	18%	6
Axe 3: Développer la résilience des territoires et des populations face aux risques naturels	15%	5
Objectif Spécifique 4- Etendre et améliorer la gestion intégrée des risques naturels sur le massif	15%	5
Axe 4: Assistance technique du programme	3%	1
TOTAL POIA	100%	34



Bilan accompagnement et dépôts en 2017

Près d'une centaine de porteurs de projets accompagnés individuellement par le SPAE sur les 6 appels à propositions POIA 2017 dédiés aux 4 objectifs stratégiques et ouverts en mars 2017 :

	TOTAL	OS 1	OS 2	OS 3	OS 4
Nombre de porteurs de projets accompagnés	99	51	16	19	13
Nombre de projets déposés	70	39	8	15	8
Montants FEDER demandés aux dates de dépôt*	10 549 912,55 €	5 819 568,79 €	857 097,52 €	2 504 928,53 €	1 3687 317,71 €



europe.regionpaca.fr



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

Bilan 2017 de l'instruction

L'ensemble des dossiers déposés au titre des AAP 2016 ont été ouverts pour instruction :

- 14 dossiers déposés au titre de l'AAP « Actions des Espaces Valléens » restent en cours d'instruction dans la perspective d'une présentation pour programmation au premier CIRP de 2018 (4 concernant AuRA et 10 PACA) ;
- 1 dossier déposé au titre de l'AAP 2016 Axe 3 OS4 « Risques » reste en cours d'instruction.

On constate des abandons avant instruction sur les dossiers Axe 1 OS1 et OS2 (plans de financements non stabilisés et problèmes liés à la gouvernance des structures).



Etat de la programmation 2017

OS 1 Accroître la découverte estivale du massif par la valorisation du patrimoine naturel et culturel :

22 dossiers programmés au 20/10/2017 pour un total 2 402 031,05 € de FEDER (potentiellement 31 au 12/12/2017 pour 3 183 246,64 €)

OS 4 Etendre et améliorer la gestion intégrée des risques naturels sur le massif :

9 dossiers programmés pour un total 985 174,49 € de FEDER

Soit au total :

✓ 3 387 205,54 € de FEDER programmé au 20/10/2017
(potentiellement 4 168 421,13 € au 12/12/2017)

✓ 10,32 % de la maquette
(12,7 % potentiellement au 12/12/2017)

Ce qui porte la programmation au 20/10/2017 à 38,32 % de la maquette en cumulé avec 131 dossiers programmés
(40,7 % potentiellement au 12/12/2017 avec 140 dossiers programmés)



europe.regionpaca.fr



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

Reprogrammations en 2017

40 avenants pris pour :

- ✓ Modification de porteur suite à la mise en application de la Loi NOTRe ;
- ✓ Plan de reprise des indicateurs conventionnés ;
- ✓ Corrections d'erreurs matérielles ;
- ✓ Demandes à l'initiative des bénéficiaires, principalement pour décalage des périodes d'exécutions physiques, financières ou calendrier conventionnel de remontées de dépenses.



Projection de programmation cumulée au 31/12/2017 et perspectives

OS	Maquette 2014/2020	Projection Montant Feder programmé au 31/12/2017	Montant FEDER sollicité dans les dossiers déposés suite aux AAP 2017	Enveloppe disponible pour AAP ultérieurs
Objectif Spécifique 1 Accroître la découverte estivale du massif par la valorisation du patrimoine naturel et culturel	18 M€	8,04 M€	<i>7,01 M€</i>	<i>2,95 M€</i>
Objectif Spécifique 2 Protéger la biodiversité et les continuités écologiques alpines	4 M€	2,34 M €	<i>0,85 M€</i>	<i>0,81 M€</i>
Objectif Spécifique 3 Accroître l'offre certifiée du bois d'œuvre alpin transformé localement	6 M€	1,66 M€	<i>2,50 M€</i>	<i>1,84 M€</i>
Objectif Spécifique 4 Etendre et améliorer la gestion intégrée des risques naturels sur le massif	5 M€	1,14 M€	<i>1,61 M€</i>	<i>2,25 M€</i>



Etat de la certification

82 demandes de paiement reçues pour un montant total de 10 477 729,50 €,

- 37 externalisées auprès de l'AMO dont 10 finalisés
- 14 nouveaux dossiers en cours d'envoi à l'AMO
- 13 ont fait l'objet d'une validation par l'Autorité de Certification (AC) pour un montant total d'environ 2 787 236 € et 605 152 € de montant FEDER versé
- 10 CSF sont en attente de validation par l'AC

1ères certifications longues :

Mise en place des nouvelles procédures en interne et travail en cours avec l'AMO ;

Quelques remontées de dépenses de dossiers en chef de filât ou financés par crédit bail compliquant la certification ;

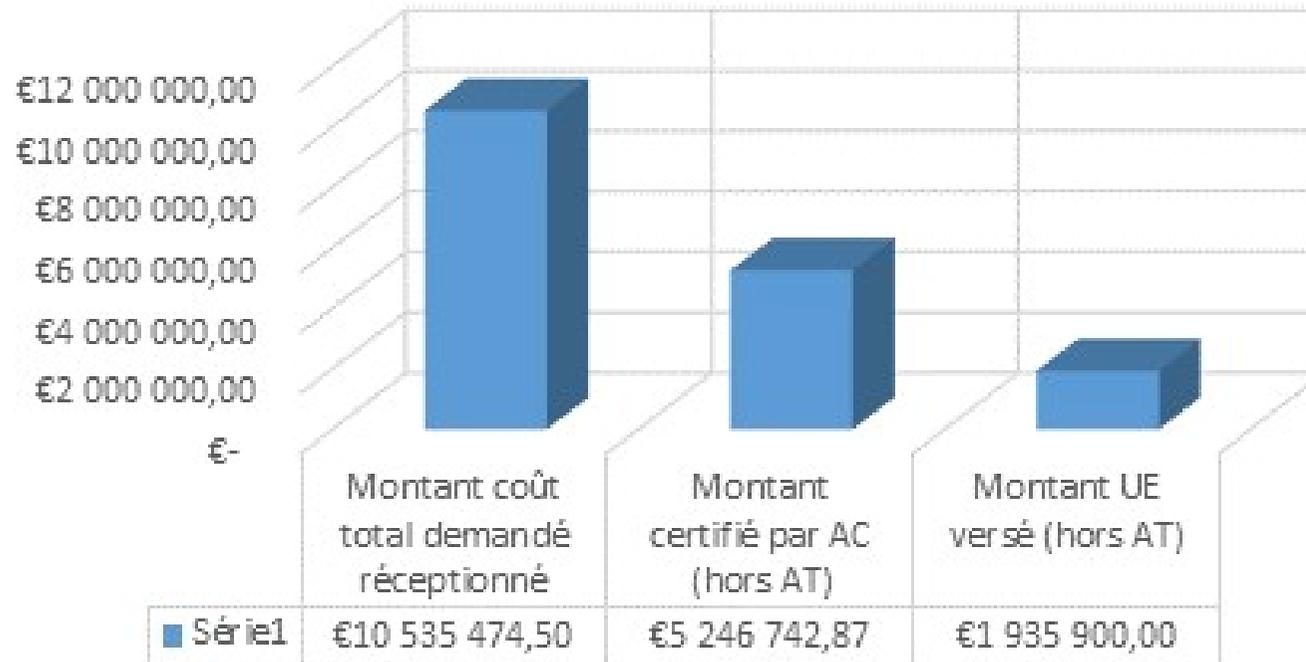
Des reprogrammations impactant le travail de certification.

Montant du DO : 1,8M€ de FEDER

Objectif de certification fin 2017 : 2,2 M€



Certification POIA 2014/2020 (actualisé appel de fonds déc 2017)





europe.regionpaca.fr



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

Stratégie de programmation 2018

Objectifs :

- Poursuivre la dynamique de programmation sur tous les axes en tenant compte des enseignements de l'évaluation ;
 - Sur l'OS1 : travail engagé avec les partenaires du programme sur l'avenir des Espaces Valléens et les perspectives de la labellisation.
-
- Avec dépôt dématérialisé sur e-synergie



Modification d'un critère de sélection des appels POIA

Ancien critère	Nouveau critère
<p>Critère de sélection relatif aux exigences administratives et financières du programme :</p> <p>« Qualité du système de traçabilité des dépenses : comptabilité analytique et enlissement »</p>	<ul style="list-style-type: none">• Pourquoi? Pour prendre en compte une remarque CICC lors d'audits• Nouvelle formulation : « Qualité du système de traçabilité des dépenses: comptabilité analytique et enlissement »• Quel appel est concerné ? Tous les appels à candidatures POIA à partir du présent Comité de Suivi